

Éléments pour une étude historique des billes et des jeux de billes

Haydée SILVA
Université de Paris III - Sorbonne Nouvelle

Cette communication présente partiellement les résultats d'une recherche personnelle menée en 1996 à l'Université de Paris Nord, dans le cadre d'un séminaire animé par Michel Manson.¹ Mon but était de retracer les grandes lignes de l'évolution historique des billes et des jeux des billes, en soulignant les liens qui existent entre l'objet-jouet, les règles de jeu, les dénominations, le système de représentations et les modes de fabrication du jouet.

Vu que «les objets supportent et transmettent des images liées à notre culture, et, réciproquement, toute une culture relative à l'enfant se transmet à travers les objets»,² une étude approfondie du jouet exige de tenir compte de l'objet en lui-même mais aussi de l'infrastructure technique, économique et sociale de sa production et de sa diffusion, par ailleurs étroitement liée à l'évolution des mentalités et à celle de la place réservée à l'enfant et aux différentes classes d'âge.

Cela représente un travail de recherche très vaste dont je ne donnerai ici qu'un avant-goût. Il s'agit avant tout de dégager les spécificités des billes et de contribuer au développement de l'histoire du jouet, ne serait-ce qu'en formulant des problématiques claires issues de l'étude des sources. Cela passe par la mise en oeuvre d'une méthodologie capable de prendre en compte la diversité des données et donc d'abandonner le champ de l'histoire purement événementielle, longtemps seule à s'être intéressée au jouet et fondée davantage sur l'accumulation d'anecdotes que sur un véritable discours scientifique.³

Les résultats obtenus dans cette recherche proviennent de l'analyse d'une centaine de sources.⁴ Pourtant, le jouet n'ayant accédé au rang d'objet d'étude « noble » que très récemment, il faut prendre des précautions particulières vis-à-vis de sources dont l'origine est souvent « extérieure au milieu social et géographique qu'elles décrivent ». ⁵ Nicole Pellegrin a signalé avec pertinence que «les acteurs des jeux populaires n'ont laissé de traces de leurs divertissements qu'à travers le miroir déformant du discours qu'ont tenu épisodiquement sur eux les classes dominantes ». ⁶ Les jeux, tirés hors de leur contexte réel, deviennent parfois prétexte à un délassément esthétique plus qu'objet d'étude véritable.

Le cas des billes – ainsi que celui de tout autre jouet longtemps resté essentiellement « écologique » – s'avère particulièrement difficile : devant une pénurie flagrante de traces matérielles durant des siècles entiers, le chercheur est obligé de travailler presque exclusivement non pas à partir d'objets dont il aurait à déchiffrer les secrets mais à partir du discours sur les objets. Pis encore, de nombreuses sources sont des discours sur le discours...⁷ Il ne faudra donc jamais perdre de vue que l'on n'étudie pas seulement le jeu de billes mais aussi le regard porté sur le jeu et l'objet de jeu.

Nous nous intéresserons tout d'abord non pas à *l'objet* de jeu mais *aux objets* de jeu. En effet, les accessoires pour les « jeux de billes », quoi que suggère cette appellation générique, sont étonnamment divers. La première étape du travail nous permettra d'étudier la spécificité de ces accessoires malgré leur diversité. Nous pourrons aussi ébaucher la périodisation chronologique propre aux billes (ou à ce qui en a tenu lieu avant l'apparition des billes proprement dites).

Après avoir explicité les critères retenus pour considérer qu'un objet-jouet appartient à la famille des billes, la deuxième partie présentera des éléments de réflexion sur les jeux de billes en tant que systèmes de règles. Après une série de considérations sur la nature même de ces jeux, nous tâcherons plutôt d'en proposer une typologie préliminaire.

Finalement, nous aborderons le thème des représentations symboliques associées aux billes et au jeu de billes, car tout jouet s'inscrit dans un imaginaire issu d'une société à un moment et dans un contexte donnés. Il faudra alors tenir compte aussi bien des interprétations étymologiques que de l'image du « joueur idéal », dans sa représentation iconographique et littéraire. Les deux premières parties du travail nous auront fourni des pistes pour comprendre les glissements symboliques qui se sont opérés au cours des siècles et pour poser des hypothèses nouvelles.

1. Les objets de jeu

Si les premières manifestations de ce que nous connaissons aujourd'hui comme « jeux de billes » appartiennent déjà à un passé très lointain, ce n'est qu'après le XVIII^e siècle que les dictionnaires inscrivent le mot « bille » dans le champ sémantique des jeux d'enfants; auparavant, il faisait plutôt partie des termes techniques.⁸

Quant aux dictionnaires des XIX^e et XX^e⁹ siècles, le mot « bille » y renvoie principalement à deux acceptions, l'une technique (« tronçon d'arbre non équarri »), l'autre ludique. néanmoins, ils s'accordent tous à la définir à partir de trois critères :

- a) celui de sa **taille** (« petite ») ;
- b) celui de sa **forme** (« boule » ou « sphère ») ;
- c) celui de sa **fonction** (« servant à des jeux », d'enfants mais aussi billard et roulette) ;

Le quatrième et le cinquième critère, parfois omis, sont :

- d) sa densité (« pleine ») et
- e) la consistance de la matière (« dure » ou « résistante »).

La bille serait donc une « petite sphère pleine, de matière résistante, servant à des jeux d'enfants », de préférence de verre ou d'agate (sont également cités l'argile, le marbre, la pierre, la terre cuite et l'ivoire). Cependant, le tableau des objets de jeu écologiques (non manufacturés) dressé à partir des ouvrages spécialisés¹⁰ n'inclut pas moins de 37 accessoires différents utilisés dans des jeux proches du jeu de billes au cours des siècles : des noyaux de fruits aux crottes de chameau séchées, en passant par les coquillages, les graines, les cailloux, les pois et les fruits à coque, voire des pommes, sans oublier des objets non sphériques tels les boutons, les épingles, les sous ou les tessons de poterie. Tous ces objets sont bien petits, ronds,

pleins et durs et, même si leur fonction est à priori extraludique, et leur rondeur imparfaite, ils n'exigent aucune transformation pour être exploités comme objets-jouets.

Dans le cas des accessoires pour les ancêtres des jeux de billes, comme pour la plupart des jouets, la période « écologique » (celle des jouets produits par l'enfant et empruntés à son environnement) a précédé le passage à la période artisanale puis à la période industrielle. Cependant, cette première période s'est prolongée pour eux de manière exceptionnelle, bien au-delà de l'ère des sociétés autarciques ayant des échanges commerciaux très peu développés, où l'enfant est en général l'héritier collectif d'un bien collectif. Ainsi, les accessoires écologiques se superposent encore de nos jours aux billes fabriquées et achetées par millions.¹¹

L'on dispose de peu de moyens de déterminer avec certitude où sont nés ces jeux. Certains situent l'origine des billes soixante siècles en arrière : « la bille la plus âgée du monde » aurait été découverte à Nagada (Égypte), dans le tombeau d'un enfant, et serait exposée au musée d'Oxford.¹² Jean-Marie Lhôte mentionne quant à lui des billes découvertes « dans des tombes égyptiennes datant du début du III^e millénaire ». ¹³ Les billes se seraient ensuite répandues vers la Grèce, et de là elles auraient été reprises par les Romains.

On attribue généralement aux Grecs la version première, appelée *tropa*, du jeu de l'*orca* pratiqué à Rome (proche de l'actuel jeu du pot). Ils seraient également à l'origine du *delta* (jeu du triangle) et de l'*ômillia* (jeu du cercle). Mais, face au nombre réduit de traces matérielles ou de témoignages écrits explicites qui permettent de trancher, il reste plus prudent de ne pas se prononcer trop catégoriquement.

Seule l'Antiquité latine nous fournit des témoignages formels et relativement nombreux de la présence non pas des billes, mais de leurs ancêtres les noix : Catulle, Horace, Martial, Ovide, Perse, Sénèque et Suétone¹⁴ parlent de *nuces* et de *nucibus* en tant que jeux d'enfants dans leurs oeuvres; Ovide décrit dans *Le Noyer* six différents jeux de noix dont les règles ressemblent beaucoup aux jeux de billes actuels. On rapporte également des statuettes et des reliefs sculptés.

Pourtant, avant la fin de la période médiévale, les sources fiables font défaut. Ce n'est guère étonnant, si l'on considère que la société médiévale, jusqu'au XIII^e siècle, représente peu l'enfant et par conséquent ses jeux. L'objet d'étude de l'historien se dérobe, mais il serait hâtif de conclure à son absence. Il faudrait sans doute pousser la recherche plus avant afin de réunir les éléments nécessaires à une réflexion sérieuse sur le sujet.

Vers la fin du Moyen âge, l'on retrouve plusieurs jeux de la famille sous la plume de Froissart (1333? – 1410?) et de Rabelais (1483? – 1553).¹⁵

La transition entre Moyen âge et Renaissance est fondamentale pour comprendre le passage partiel du stade écologique au stade artisanal. Les accessoires de jeu issus de l'environnement sont encore prédominants, mais on commence à retrouver des objets spécifiquement destinés au jeu, bien que grossièrement manufacturés. Il y aurait eu, par exemple, des maîtres verriers vénitiens, fabricants de perles, qui auraient commencé à produire des billes au XIV^e siècle.¹⁶ Or, Roger Pinon situe au XV^e siècle le moment où « l'artisanat du jouet s'organisa et obtint le privilège d'une corporation spéciale ». ¹⁷ C'est

également à cette époque que les règles de beaucoup de jeux, pas encore écrites, se constituent et se cristallisent.

Par ailleurs, durant la Renaissance, la conception de l'enfance, celle du jeu et celle de l'éducation changent. Les moralistes et les éducateurs se penchent sur les textes anciens et redécouvrent l'importance d'une pédagogie qui tienne compte aussi bien du développement intellectuel que du développement corporel. Face aux jeux de hasard, considérés dangereux, les jeux d'adresse (dont font partie les jeux de noix) se présentent comme favorables à un exercice physique qui permette le délassement. Ce n'est pourtant qu'avec le XVII^e siècle que se multiplient les représentations iconographiques des jeux de noix : citons les œuvres de Stella, Errar, Houckgeest, Van der Heyden, Brueghel l'Ancien ou Katz.¹⁸

Cette richesse documentaire prépare déjà la transition vers le XVIII^e siècle.¹⁹ Ère des encyclopédistes, de la curiosité croissante pour les jeux et les jouets, des conceptions nouvelles sur l'éducation des enfants inspirées par Rousseau, des premiers balbutiements de révolution industrielle qui bouleversera le monde au siècle suivant, la fin du XVIII^e constituera pour les billes un moment clé. Les auteurs s'accordent à dire que c'est alors que les billes devinrent parfaitement rondes; cela semble tout à fait plausible grâce aux nouveaux procédés mécaniques de fabrication. Ce passage de l'écologique vers l'industriel va définir des glissements symboliques essentiels, que nous évoquerons plus loin. L'acceptation ludique du mot « noix » perd alors de son importance au profit du terme « gobille »²⁰, que plusieurs auteurs du XIX^e siècle²¹ font dériver de « globille, petit globe ». Au-delà de l'exactitude étymologique, discutable, ce lien avec la forme révèle déjà un changement de perception.

Pour ce qui est des XIX^e et XX^e siècles, le problème des sources est retourné : l'histoire proche propose une énorme quantité de documents et d'objets dont l'inventaire n'a pas ici sa place. Les éléments nouveaux sont pourtant rares, car la plupart des auteurs copient avec désinvolture leurs prédécesseurs. Il y a profusion d'ouvrages descriptifs, plus intéressés par l'anecdotique que par les problématiques réellement historiques.

Une constatation s'impose néanmoins. Bien que des objets de jeu écologiques subsistent, l'ère industrielle ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire des billes, relatif aux matériaux et aux procédés de leur fabrication.²²

2. Les systèmes de règles

Une étude détaillée des sources permet de considérer comme « jeux de billes » :

1. des *jeux d'extérieur*²³ dont les caractéristiques principales sont d'être
2. des *jeux psychomoteurs*²⁴ appartenant à la catégorie des jeux d'adresse,
3. des jeux dont le principal *mécanisme ludique* consiste à *lancer*²⁵ en dosant la force du jet,
4. des jeux dont l'*objet de jeu* est petit, rond et d'une matière résistante,
5. et des jeux dont l'*objet de jeu* est aussi l'enjeu.

S'il a fallu choisir cinq nouveaux critères pour délimiter la notion de « jeux de billes », c'est parce que le seul accessoire ne suffit pas à définir l'appartenance à une famille de jeux.²⁶

La structuration du jeu dépend du matériel utilisé,²⁷ mais les mêmes objets peuvent remplir des fonctions disparates à divers moments.²⁸ Plus que de matériel ludique précis, il conviendrait de parler de *types* de matériel. Tout support est polyvalent, et la diversité des accessoires déjà évoqués pour les jeux de billes montre combien la notion de «jouet» est relative.

À l'évidence, nous ne pouvions fonder notre étude uniquement sur un catalogue des jeux existants, étant donné la multiplicité des dénominations, sous laquelle se cache une considérable diversité des règles.²⁹ Toute combinaison particulière de règles donnant lieu à un « nouveau » jeu, nous avons préféré travailler sur des types de jeu que sur des jeux spécifiques. C'est la meilleure solution pour étudier une famille de jeux qui admet aisément des degrés de formalisation variables en fonction du matériel, du lieu et du moment du jeu, du nombre et de l'âge des joueurs, du temps disponible...³⁰

Comment expliquer alors la permanence de certains jeux à travers les âges, malgré cette adaptabilité étonnante? Il nous semble que les jeux de billes ont fait appel, au cours de l'histoire, à un nombre réduit de structures de jeu relativement simples. S'agissant d'activités où seule l'habileté individuelle est sollicitée, ces jeux ont mieux résisté à l'érosion des codes sociaux que d'autres jeux plus formalisés, où les rapports entre les joueurs, comportements sociaux codifiés, changent plus facilement; le relationnel y emboîte plus fortement le pas au symbolique.

Le principe essentiel des jeux de billes³¹ consiste à *lancer un projectile en dosant sa force et en visant, afin d'atteindre ou d'éviter une cible, à partir d'un point de départ défini au préalable*. La nature du projectile; la nature et la position de la cible peuvent néanmoins changer.

Les projectiles peuvent être :

- a) une bille de taille normale³²;
- b) une bille plus grosse et en général de moins de valeur (appelée « calot »)
- c) un ensemble de billes.

Il existe essentiellement trois types de cibles. Il peut s'agir :

- a) d'un trou;
- b) d'une bille ou d'un ensemble de billes adverse³³;
- c) d'un ensemble de billes posées comme enjeu commun par les partenaires.

De plus, la cible peut être :

- a) une cible simple³⁴;
- b) une cible située à l'intérieur d'une figure;
- c) une série de cibles qu'il faut atteindre dans un ordre précis.

Ces trois caractéristiques (nature du projectile; nature et position de la cible) suffisent à décrire la plupart des 87 jeux de billes recensés. Prenons l'exemple représentatif de « la bloquette », que Moulidars décrit comme :

un trou [...] creusé dans la terre, au pied d'un arbre ou contre un mur. Le but se trouve à une distance convenable pour permettre de *bloquer* facilement, c'est-à-dire de jeter les billes dans la bloquette. La partie se joue ordinairement à deux. Chaque adversaire met dans sa main le nombre convenu de billes, nombre qui doit toujours être pair (4, 6, 8, etc.) [...] Le preu, placé au but, lance ses billes vers la bloquette. Si elles y entrent toutes, son adversaire lui donne autant de billes qu'il en a jetées; il garde seulement ses billes si elles sont en nombre pair dans la bloquette et hors de la bloquette. Il perd toutes les billes lancées, si aucune d'elles n'est entrée dans le trou; s'il y en a en dehors et en dedans un nombre impair de billes, il ne garde que celles qui sont bloquées. Le second joueur jette ensuite sa poignée de billes, dans les mêmes conditions.³⁵

Le jeu de la bloquette est donc un jeu à *projectile multiple*; visant à atteindre une *cible simple* constituée d'un trou. Il est à rapprocher des jeux de la dispersion, la fossette (avec ses variantes : la fossette à neuf trous, la fossette aux noyaux), le *gotis*, le *hfira*, le havane, les luettes, l'*orca*, le pot, les trois pots, le jeu de la translation, la *tropa* et le trou.

3. L'univers symbolique

Une meilleure connaissance des objets de jeu et des systèmes de règles était un préalable nécessaire à l'étude de l'univers symbolique qu'impliquent les jeux de billes, dont les accessoires polyvalents ont favorisé l'adaptation des contenus et des représentations symboliques à des contextes sociohistoriques très divers. Vu la nature et l'origine des sources à notre disposition, il est clair que nos remarques concernent avant tout ce qu'il est convenu d'appeler le monde occidental; et, au-delà de ce qui a trait à la période antique, les jeux de billes en France.

S'intéresser au matériel utilisé, aux expressions que ces jeux ont inspirées, aux mots qui les ont désignés, aux valeurs pédagogiques qu'on leur a attribuées, c'est être conscient que leur perception mais aussi celle de l'enfance ont connu des évolutions. Un regard critique est indispensable pour qui prétend saisir diachroniquement l'objet d'étude.³⁶

Quelles sont donc les spécificités non plus externes mais internes des supports ludiques propres au jeu de billes?

Nous mettrons l'accent sur trois aspects du matériel ludique, aspects étroitement liés entre eux et qui ont déterminé sans doute la perception de l'univers ludique. Ils vont nous permettre d'accéder à l'univers des représentations symboliques associées aux jeux de billes :

- a) les objets de jeu sont transportables et stockables;
- b) les objets de jeu en sont aussi l'enjeu;
- c) les objets de jeu sont un capital.

Des objets de jeu transportables et stockables

De par leur taille et leur forme, les objets-jouets requis par les jeux de billes tiennent dans la main, dans une poche, dans un pan de tunique, dans un pupitre d'écolier... Ils n'exigent pas, en conséquence, un espace personnel élargi (au sens d'espace intime opposé à l'espace public) et peuvent s'adapter à des gestions de l'espace qui divergent selon les milieux,

les époques, les sociétés. C'est ce que semble prouver par exemple la mise en place, relativement récente, des championnats internationaux de billes, qui se déroulent l'été, sur la plage.

D'autre part, puisque le matériel de jeu appartient individuellement aux joueurs, la personnalisation du matériel ludique est fréquente. Cette espèce d'intimité entre le joueur et l'objet de jeu est importante en ce qui concerne l'investissement affectif³⁷ et la socialisation, vu le rôle d'exhibition et d'intégration sociale que le jeu de billes peut assumer. Le jeu de billes est certes une activité psychomotrice, où seule l'habileté personnelle est sollicitée, mais c'est une activité qui réclame un groupe organisé, qui exige l'établissement préalable de consensus et qui permet un brassage relatif des catégories d'âge (même si le brassage des classes sociales semble beaucoup moins évident).

Des objets de jeu qui en sont aussi l'enjeu

Les facilités de transport et de stockage font aussi de ces objets de jeu des supports idéaux pour être des objets-enjeu, pouvant être pariés, risqués, gagnés, échangés. S'il existe comme nous le croyons un lien intime entre le joueur de billes et son objet, le joueur se met lui-même en jeu, en quelque sorte. En exhibant son adresse plus ou moins grande, mais aussi ses objets de jeu plus ou moins beaux, plus ou moins précieux, c'est son statut même dans la collectivité qu'il défend. De plus, en retournant la proposition, nous pouvons dire que l'enjeu est aussi un objet de jeu, qui sert à récupérer la mise perdue. Les accessoires deviennent des « projectiles », des munitions », inondant de métaphores guerrières les descriptions de jeux.³⁸

Des objets de jeu constituant un capital

D'autre part, puisqu'on peut transporter et stocker facilement des noix ou des billes, on peut se constituer un *capital*, qu'il faudra apprendre à gérer correctement (comme monnaie d'échange mais aussi comme munitions); les joueurs qui acceptent de poser leurs billes comme enjeu au jeu de la pyramide, entre autres, ne s'appellent-ils pas « fermiers », « entrepreneurs », « banquiers »? La valeur d'échange des billes permet même d'établir ce que Marcel Neveux appelle « des multiples et des sous-multiples fiduciaires ». ³⁹ Si les noyaux ont un intérêt comme semence, donc générateurs potentiels de l'abondance⁴⁰, les noix ont une valeur alimentaire plus évidente; à leur pouvoir nutritif s'ajoute la possibilité de fabriquer avec elles des friandises.

Depuis l'Antiquité, la gestion du capital de noix est censée traduire la réussite ou l'échec dans les affaires à l'âge adulte. La valeur prémonitoire du jeu de billes a été souvent reprise mais, paradoxalement, lorsque les adultes jouaient aux jeux de noix ou de billes pendant l'Antiquité ou au Moyen âge ce n'est pas la prudence et la sagesse du gestionnaire qui semblait les pousser, mais plutôt le vertige du pari et du hasard.

Plusieurs locutions contemporaines tiennent compte de l'équivalence entre les jeux de billes et l'investissement, depuis l'argot ancien qui fait de « billes » un synonyme d'« argent »⁴¹ jusqu'aux expressions telles que « ne pas (plus) toucher une (sa) bille », pour « [...] ne pas faire d'affaires, ne pas toucher d'argent »; « placer ses billes » pour « s'assurer une position

favorable dans une entreprise, une action quelconque »; « reprendre, retirer ses billes » pour « arrêter sa participation à une action ».42

Quelles conclusions tirer des éléments réunis jusqu'à présent ? Nous allons tenter de poser quelques hypothèses, qui restent à valider par des recherches plus approfondies.

Par rapport aux objets de jeu anciens, les billes représentent le passage du naturel — la noix que l'on mange, le noyau que l'on plante — vers le fabriqué — la bille que l'on achète, mais aussi que l'on garde, que l'on collectionne, qui prend ou perd de la valeur avec le temps —. La hiérarchie des sens change, par introduction de nouveaux éléments tels la rondeur et le prix du matériel mais aussi par des interprétations nouvelles dues à des contextes différents.

Avec le perfectionnement de la forme sphérique (que R. Barthes aurait appelé un « signifiant pur »)43 et l'utilisation de techniques permettant de leur donner des finitions variées, la dimension esthétique des billes prend une plus grande importance. Il conviendrait d'explorer plus à fond la piste des billes de verre décorées avec des spirales multicolores que les maîtres verriers vénitiens auraient commencé à fabriquer au XIV^e siècle, peu avant l'époque où le monde est lui aussi « devenu » rond. Avec la rondeur apparaissent des connotations qui font de la bille, globe de verre, un globe terrestre à échelle réduite44 — métaphore que les Anciens, avec leur vision cosmogonique propre, ne pouvaient connaître —. Aux joies de l'adresse exhibée viendrait s'ajouter un sentiment de puissance né du plaisir de la possession. Cela favorise un glissement de la valeur intrinsèque (avec des connotations nutritives et de fécondité) vers la valeur extrinsèque (objet d'exhibition, de collection, voire objet de luxe).45

Il faut d'ailleurs remarquer que le moment signalé par la plupart des auteurs comme celui où les billes sont devenues parfaitement rondes (XVIII^e siècle) est celui de la montée du capitalisme et de l'individualisme bourgeois et commerçant; celui où une nouvelle conception de l'enfant vient faire de lui un *individu* dont l'éducation peut lui ouvrir les plus glorieuses destinées; celui des débuts de « la scolarisation pour tous » et d'un certain renouveau pour les jeux et les jouets.

C'est aussi le moment d'une première stabilisation terminologique, signe probable de l'affaiblissement du stade écologique face à une industrialisation croissante. Les étymologistes ont longtemps cru pouvoir attribuer l'origine du mot « bille » à une dérivation de « gobille »46, terme issu de « globille » ou « petit globe ».47 Cette hypothèse, cohérente avec le système de représentations, a peu à peu été délaissée au XX^e siècle au profit d'une hypothèse apparemment plus scientifique qui renvoie au francique *bikkil*, « dé ». Ainsi, le critère de la forme, auquel faisait allusion l'hypothèse basée sur « globille », a été remplacé par l'appartenance à un type de jouets (dés, osselets) où prédomine le hasard.48

Dans un mouvement parallèle, l'iconographie relative aux billes des XVIII^e et XIX^e siècles abandonne progressivement l'idéalisation esthétique d'un Stella ou d'un Errar pour évoluer vers des scènes de genre plus réalistes. Au XIX^e siècle, ces représentations sont presque toujours naturalistes; elles mettent en scène des enfants appartenant à des milieux populaires. Nous manquons d'éléments pour caractériser le jeu de billes en fonction de la classe sociale des joueurs; cependant, s'agissant d'un jeu collectif d'extérieur, peu coûteux et facile à mettre

en oeuvre, dont peu de traces matérielles ont perduré avant son industrialisation, il semble réunir plusieurs éléments pour être assimilé aux jeux populaires.

Pendant l'Antiquité, les noix étaient un symbole de l'enfance masculine : l'expression *nuces relinquere*, « quitter les noix », signalait pour les garçons le passage de l'enfance à l'âge adulte. Si les témoignages latins ne manquent pas; nous regrettons toutefois de ne pas disposer de sources permettant de suivre la trace des jeux de billes en Grèce, car la conception de l'enfant pendant l'ère hellénistique, avec ses représentations de *putti* jouant opposés aux éphèbes de la période classique, traduit une perception proche de notre époque et aurait contribué à l'éclairer.

En ce qui concerne les jeux en général et les jeux de billes en particulier en Grèce antique, nous pouvons faire l'hypothèse que les jeux privilégiés à l'ère citoyenne – lorsque l'éducation était orientée à la défense des valeurs de la cité, et l'individu n'existait et ne se justifiait que par ces valeurs; il était par ailleurs responsable de la sécurité de sa ville – étaient différents de ceux préférés au moment où régnait une philosophie plus épicurienne et individualiste, et où l'homme n'était plus membre d'une communauté mais sujet d'une autorité royale. Les jeux de billes incluant une dimension militaire (de conquête et de domination) et/ou une dimension consensuelle auraient par exemple convenu à la première période, alors que les jeux qui développent l'esprit commercial, avec des dimensions d'accumulation et de gestion seraient plus proches de l'esprit de la seconde. Mais faute d'éléments, nous nous contenterons d'évoquer cette possibilité.

Le jeu de billes appartient aux jeux physiques qui privilégient l'axe cerveau-main plutôt que l'utilisation de la force à l'état brut (force qu'il faut doser, rappelons-le); il serait donc a priori praticable par des enfants des deux sexes. Mais les univers ludiques que nous avons cités tout au long de ces pages nous amènent à comprendre pourquoi le jeu de billes est considéré comme un jeu masculin : dans la société occidentale traditionnelle, ce n'est pas la fillette qui doit veiller à la sécurité de sa cité et apprendre les rudiments de la stratégie militaire; ce n'est pas elle non plus qui doit s'initier aux secrets, aux risques et aux plaisirs du commerce. D'autre part, le jeu de billes étant par définition un jeu d'extérieur, il exige des lieux publics de convivialité, dont les hommes ont pendant longtemps gardé le privilège; les femmes, tenues par le devoir de réserve et de discrétion, ne pouvaient se prêter à un jeu d'exhibition où on risque sa réputation et où en quelque sorte on se met en jeu soi-même; tout au plus pouvaient-elles en être les spectatrices, comme nous le montre l'iconographie. On leur demande d'être gardiennes des valeurs affectives et relationnelles, tandis qu'on inculque aux hommes le culte du pouvoir et de la domination.

Peut-être assisterons-nous à une évolution vers un univers ludique mixte, sous l'influence d'une éducation où la séparation des sexes tend à être moins marquée, même si elle continue d'exister?

D'autre part, le réseau social évolue sans cesse, de même que les sources de plaisir ludique. La bille reflète peut-être une tendance globale de déplacement de l'intérêt ludique, allant du relationnel vers l'objet. Cela reste à confirmer, à travers l'analyse des mécanismes ludiques privilégiés aujourd'hui.

L'étude pluridisciplinaire des jeux de billes reste un vaste territoire largement inexploré. Bien de zones d'ombre restent encore à éclairer, et les pistes dégagées devront être parcourues par d'autres explorateurs plus chevronnés. Cependant, nous espérons avoir apporté à l'histoire du jouet une contribution susceptible de faire avancer un domaine de recherche trop longtemps négligé.

NOTES

¹ « Éléments pour une étude historique des billes et des jeux de billes ».- Paris, 1996, 33 p. L'étude et ses annexes (bibliographie, iconographie, sources) sont disponibles sur demande en écrivant à silva8a@worldnet.fr.

² BROUGERE, Gilles.- « Le jouet entre industrie et culture », p. 18, in BROUGERE, G. (dir.).- *Le Jouet...*

³ Pour connaître les approches dont les jouets ont fait l'objet, il convient de consulter la synthèse concernant l'historiographie et l'histoire des jeux de l'enfance que présente Michel Manson dans sa collaboration aux *Études et Documents n° 2* du Département des Sciences du Jeu de l'Université Paris-Nord, « Les liens entre les jeux traditionnels pour enfants et pour adultes », p. 40-65.

⁴ 25 ouvrages spécialisés sur le jeu et le jouet ; 5 synthèses d'historiens et d'archéologues ; 18 sources iconographiques ; 30 sources littéraires ; 22 dictionnaires de langue ou encyclopédies.

⁵ PELLEGRIN, Nicole, « Jeux de jeunesse. Conflits d'âge et rivalités inter-villageoises dans le Centre-Ouest à l'époque moderne », p. 581-598 in ARIES, P. et MARGOLIN, J.-C. (dirs.).- *Les Jeux à la Renaissance*.

⁶ PELLEGRIN, *op. cit.*, p. 582.

⁷ Dans le cas des noix, ancêtres des billes, les interprétations au sujet du *Noyer* d'Ovide illustrent bien les discordances et contradictions qui peuvent apparaître lors de la recherche.

⁸ Cf. par exemple l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert qui cite p. 253, sous « bille » : un poisson et des termes techniques de marine, maroquinerie, orfèvrerie et « économie rustique »... Le « terme de paumier », avant-dernier cité avant un terme géographique, appartient déjà à l'univers des jeux, mais il renvoie uniquement aux billes de billard.

⁹ Pour plus de précisions sur la bille-jouet dans les dictionnaires, cf. en annexe le tableau de synthèse « Les Billes dans les dictionnaires de langue et encyclopédies générales ».

¹⁰ Cf. en annexe « Objets de jeu écologiques (non manufacturés) » et « Autres objets de jeu (en dehors des billes) ».

¹¹ D'après C. Jacquemin, les États-Unis produiraient un million de billes par jour (*Tous les jeux de billes*, p. 62); d'après B. Jame, les Français achèteraient 53 millions de billes par an (*La Bille*, p. 25). Certes, ces données sont à considérer avec précaution, vu l'absence de rigueur de ces deux ouvrages de vulgarisation, dont les auteurs ne citent jamais les sources consultées pendant leur travail et se plaisent à fournir des « curiosités »; elles permettent néanmoins de se faire une idée des dimensions contemporaines du marché. L'industrialisation n'empêche pas les enfants de continuer à jouer, peut-être à une échelle moindre, avec des jouets issus de leur environnement.

¹² JACQUEMIN, C., *Tous les jeux de billes*, p. 3. Dans un étonnant mélange de prétendue exactitude et d'approximation, l'auteur précise même que cette bille « fête son 5982^e anniversaire », sans indiquer quand est-ce que cet anniversaire est censé avoir lieu. Bien entendu, elle ne fournit pas non plus d'autres éléments à l'appui de cette thèse, qu'elle peut avoir repris de White : « some [marbles] found in a child's grave at Nagada, Egypt, belonging to the fourth millennium B.C. » (*Antique Toys and their Background*, p. 32). Jacquemin cite également des billes de 5000 ans qui seraient exposées au Musée du Louvre. B. Jame, lui, affirme qu'on a

découvert une bille « dans le tombeau de Tout Ankh Amon (1354-1346 av. J.-C.) », dont l'heureux possesseur serait aujourd'hui un collectionneur de Boston... (*La Bille*, p. 34)

¹³ *Histoire des jeux de société*, p. 407, dans le répertoire alphabétique des jeux et sous l'article « Billes. Jeu de tir ».

¹⁴ Catulle et Horace ont été contemporains (entre 87 et 84 av. J.-C. – entre 57 et 54 av. J.-C., pour le premier et 65 – 8 av. J.-C., pour le second), suivis de près par Ovide (43 av. J.-C. – 17 apr. J.-C.), précurseur proche de Martial, Perse, Sénèque et Suétone (40 – 104? apr. J.-C.; 34 – 62 apr. J.-C.; 1 av. J.-C. – 65 apr. J.-C.; 75? - 150? apr. J.-C., respectivement).

¹⁵ MEHL, Jean-Michel.- *Les Jeux au royaume de France...*, note 43 au chapitre VI, p. 104 et p. 519.

¹⁶ JACQUEMIN, C., *Tous les jeux de billes*, p. 60 et JAME, B., *La Bille*, p. 23 (?).

¹⁷ « Auparavant chacun pouvait fabriquer en diminutif ce qui concernait sa partie : [...] les tourneurs faisaient des sifflets, des flûtes, des billes, etc. », « Les Jouets », p. 322-323 in CAILLOIS, Roger (dir.).- *Sports et jeux* (p. 287-342). C'est nous qui soulignons.

¹⁸ *Les Jeux et les plaisirs de l'enfance*, gravés par Claudine Bouzonnet Stella, reprint avec introduction de L. Burgener à Genève (1981) // « Le jeu de la bloquette », gravure appartenant à l'école française, réalisée par N. Mosin sur une idée de C. Errar, *Album Maciet* n° 304 (3) de la Bibliothèque des Arts Décoratifs // « Portique de palais Renaissance; messenger devant un prince » de Gerrit Houckgeest, v. 1600-1661 (Musée du Louvre, Aile Richelieu, 2e étage. Peintures de l'École du Nord. Salle 27, Hollande, 1^{ère} moitié du XVII^e siècle, cabinet II : Poelenburgh) // « Vue de la maison de ville d'Amsterdam » par Jan Van der Heyden, 1637-1712 (même section, salle 38, Hollande, 2^e moitié du XVII^e siècle) // « Kermesse avec foire et procession », Musée d'Art Ancien (Bruxelles) // « Le jeu des billes au cercle », gravure hollandaise d'après le *Kinderspeel* de Katz, *Album Maciet* n° 304 (3).

¹⁹ Saint-Aubin et Gravelot illustreront alors « La Fossette aux noyaux » et « Le Jeu de la gobille », gravures reprises par Vuillier (*Plaisirs & jeux depuis les origines*, p. 115 et 116 respectivement).

²⁰ D'après H.-R. D'Allemagne, le « jeu de la gobille » aurait déjà été très en faveur sous Louis XV (*Histoire des jeux*, p. 231).

²¹ J.-F. Adry, M^{me} Celnart, l'Encyclopédie Roret, secondés au début du XX^e siècle par H. D'Allemagne.

²² Cf. en annexe : « Objets de jeu : billes (matériaux) » et « Les Billes dans les dictionnaires de langue et encyclopédies générales ».

²³ Cf. à ce propos le tableau « Lieux de jeu » (en annexe).

²⁴ Nous reprenons ici la terminologie de Pierre Parlebas, pour qui on appelle jeu psychomoteur celui où le jeu de chacun, même lorsqu'il implique une action successive ou en parallèle contre des adversaires, dépend de son initiative personnelle (par opposition aux jeux sociomoteurs). La classification de Parlebas nous semble plus utile pour notre propos que celle, plus célèbre, de Caillois. Nous tenons toutefois à mentionner que les billes correspondent à la catégorie des jeux de compétition : « combat où l'égalité des chances est artificiellement créée pour que les protagonistes s'affrontent dans des conditions idéales, susceptibles de donner une valeur précise et incontestable au triomphe du vainqueur » (CAILLOIS, *Sports et jeux*, p. 159).

²⁵ Jean-René Vernes, dans sa contribution à l'encyclopédie de la Pléiade, définit les jeux de lancer comme ceux où il faut « envoyer un objet, non à la plus grande distance absolue, mais le plus près possible d'un but » (« Jeux de compétition », p. 357-358, in CAILLOIS, Roger (dir.).- *Jeux et sports*, p. 345-442). Il distingue par ailleurs le « lancer dans l'espace » du « lancer sur plan », catégorie à laquelle appartiennent la plupart des jeux de billes, qu'il considère comme l'ancêtre de la famille. Une autre particularité des billes serait qu'il faut *doser* exactement la force du lancer.

²⁶ Ainsi, l'élimination de jeux tels que le « trou-madame » (connu également sous les noms de « pont » et « pont des neuf arches »), le « pair impair » (ou encore « pair ou non ») et celui des noix fendues, pourtant cités par les auteurs parmi les jeux de billes, reflète un choix délibéré. Le « trou-madame » est un jeu d'intérieur à rapprocher du billard. Quant au « pair impair », c'est un jeu où l'adresse cède le pas au hasard; en outre, il n'exploite pas particulièrement la forme abstraite et fonctionnelle de son accessoire. C'est aussi le cas du jeu des noix qu'il fallait fendre d'un seul coup, cité par Ovide, mais dont l'intérêt ne tient ni à la forme de l'accessoire ni au mécanisme de jeu, mais à la possibilité de manger la noix juste après l'avoir cassée. Nous ne parlerons pas non plus des nombreux jeux modernes où les billes ne sont pas exploitées dans leur spécificité, mais comme de simples pions (le solitaire, les dames chinoises, etc.).

²⁷ Roger Pinon mentionne comme critères déterminants du rôle du matériel ludique sa quantité, sa forme, sa taille et sa maniabilité (« Les Jouets », p. 305, in CAILLOIS, Roger (dir.).- *Jeux et sports*, p. 287-342).

²⁸ De la sorte, les osselets peuvent servir à jouer « aux billes »; mais le « jeu des osselets » proprement dit ne correspond ni au troisième ni au cinquième critères signalés : le mécanisme ludique consiste à lancer *en rattrapant* l'objet de jeu, qui n'est pas lui-même l'enjeu.

²⁹ Cf. le tableau « Les noms des jeux de billes »

³⁰ Ainsi, les jeux du bombardier ou de la poursuite sont-ils souvent cités comme « plus simples » ou plus adaptés aux jeunes enfants que des jeux à règles complexes comme le serpent ou les fortifications.

³¹ Nous appelons ici ces jeux « jeux de billes » parce que c'est leur dénomination usuelle et pour éviter de répéter ce que nous avons déjà dit sur la multiplicité d'accessoires qu'ils admettent. Nous incluons donc dans cette typologie les jeux de noix, noyaux, etc., répondant aux cinq critères évoqués en début de cette deuxième partie.

³² Le standard de taille étant défini par la nature du matériel employé.

³³ Plusieurs joueurs peuvent essayer de toucher l'enjeu posé par un seul propriétaire, appelé alors « entrepreneur », « fermier » ou « banquier ».

³⁴ Un trou dans la terre; une bille définie à l'avance, un mur, par exemple.

³⁵ MOULIDARS, T. de.- *Grande encyclopédie méthodique...*, p. 287.

³⁶ Cela semble aller de soi et pourtant, bien des sources consultées mélangent les époques, tombent dans des contradictions flagrantes. Voir par exemple les descriptions de H.-R. D'Allemagne, qui dans un même paragraphe, et pour décrire un même jeu, commence en parlant de noix et conclut par des billes.

³⁷ Cf. par exemple la bille d'agate que Gilberte offre à Marcel dans *À la recherche du temps perdu* : « Je regardais avec admiration, lumineuses et captives [...], les billes d'agate qui me semblaient précieuses parce qu'elles étaient souriantes et blondes comme des jeunes filles et parce qu'elle coûtaient cinquante centimes pièce » [PROUST, M.- *Du côté de chez Swann*.- Paris : Gallimard, 1962 (Bibliothèque de la Pléiade) ; p. 402, cité sur *Discotext*]. Il gardera longtemps cette bille auprès de lui, allant même jusqu'à dormir avec elle, avant de l'offrir à Albertine.

³⁸ L'univers symbolique proche du militaire est évident dans des jeux tels que celui des « villes » ou « fortifications », qu'il faut assiéger, conquérir et défendre. Mais il traverse beaucoup d'autres jeux, vu que le mécanisme du lancer s'y prête particulièrement bien. Cf. par exemple la description du jeu du but par Moulidars, décrit en termes très belliqueux : « le provocateur », « les assaillants », « le butin », « la lutte », etc. (*Grande encyclopédie méthodique...*, p. 283)

³⁹ « Jeux de hasard », p. 461 in CAILLOIS, Roger (dir.).- *Jeux et sports* (p. 443-598).

⁴⁰ H. Hugon-Derquennes rapporte cette réflexion d'une enfant : « Les noyaux, ce sont des jouets vivants, puisqu'on peut les planter et faire pousser des arbres, manger les fruits de l'arbre et avoir d'autres noyaux »;

et son jeune camarade d'ajouter : « On devrait en mettre dans le jardin et un peu partout pour avoir beaucoup d'arbres; comme cela, quand nous serons grands, il y en aura pour les autres enfants » (*Le Jeu réinventé...*, p.39-40).

⁴¹ ROBERT, P.- *Dictionnaire alphabétique...*, p. 990. (XX^e siècle)

⁴² LAROUSSE.- *Grand dictionnaire encyclopédique*, p. 1248. (XX^e siècle)

⁴³ La sphère, forme abstraite et fonctionnelle qui favorise la souplesse d'utilisation, serait un « signifiant pur », au sens où R. Barthes utilisait cette expression, pour désigner des signifiants permettant le plus grand nombre d'investissements symboliques.

⁴⁴ « C'est une bille en terre et le vernis est parti par morceaux, cela fait des aspérités sur la surface, des dessins, on dirait le planisphère de la classe en réduction. Je l'aime bien, il est bon d'avoir la Terre dans sa poche, les montagnes, les mers, tout ça bien enfoui » (JOFFO, J.- *Un sac de billes*, p. 9) ou encore « Ce jour-là, notre Terre transformée en calot, sur le terrain de l'univers, pourra entraîner cette petite sphère de 16 mm. que l'on appelle une bille dans un jeu qui ne se termine qu'avec son extinction. » (JAME, B.- *La Bille*, p. 81).

⁴⁵ Cf. par exemple Gide dans *Si le grain ne meurt* : « Un petit sac de filet contenait les plus belles billes, qu'une à une l'on m'avait données et que je ne mêlais pas aux vulgaires » (in IMBS, P. (dir.).- *Trésor de la langue française...*, p. 509 [XX^e siècle], entre autres) ou encore Proust, dans l'exemple déjà évoqué plus haut, dont il donne une autre version dans *Jean Santeuil* : « C'était une bille d'agate. [...] Comme on ne lui donnait jamais d'argent, il ne pouvait jamais acheter de billes et si on lui en donnait c'étaient des billes de pierre, d'une seule couleur, opaques, des billes d'un sou. » (cité par ROBERT, P.- *Dictionnaire alphabétique...*, p. 990. [XX^e siècle])

⁴⁶ Désignation attestée, selon Hugon-Derquennes, au moins jusqu'à la guerre de 1914-1918 (*Le Jeu réinventé...*, p. 41).

⁴⁷ Pour connaître les ouvrages spécialisés qui parlent des « gobilles » et des « globilles », cf. en annexe la version complète du tableau « Objets de jeu / Billes (Matériaux) ». Pour connaître les hypothèses étymologiques retenues par les dictionnaires, se reporter au tableau « Les billes dans les dictionnaires de langue et encyclopédies générales ».

⁴⁸ D'ailleurs, le *Littré* et le *Larousse* du XIX^e siècle avancent deux autres hypothèses (du latin *bullā*, sphère métallique servant d'ornement aux patriciens; ou *pila*, balle à jouer) qui soulignaient encore le critère de la rondeur. Mais Pierre Guiraud propose une cinquième étymologie, fondée sur une évolution historique et qui ne manque pas de cohérence, selon laquelle « bille » serait un emploi métonymique de « bille », bâton recourbé au billard, par l'intermédiaire du verbe « biller » (« jeter une boule au jeu de quilles »), attesté aux XIV^e et XV^e siècles. Vers 1278, on aurait déjà utilisé le mot « bille » au sens de objet de jeu enfantin, mais aussi au sens figuré de « petite chose sans valeur » (REY, A.- *Dictionnaire historique...*, p. 220).